

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 mai 2012
(convocation du 14 mai 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mai Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à compter de 12h25	Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan
M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à compter de 12h25	M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à compter de 12h25
Mme. CARTRON Françoise à M. FELTESSE Vincent à compter de 12h	M. EGRON Jean-François à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain	Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie à compter de 12h
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10h45	M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas
M. PIERRE Maurice à Mme. FOURCADE Paulette à compter de 12h	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 9h50
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel	M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme. LIRE Marie Françoise
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à compter de 11h30	Mme. HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
Mme LACUEY Conchita à M. TURON Jean-Pierre à compter de 12h	M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à compter de 12h15
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel à compter de 10h15	M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
Mme TERRAZA Brigitte à M. FREYGEFOND Ludovic à compter de 10h35	Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard	M. QUANCARD Denis à M. BOBET Patrick
Mme. BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques à compter de 12h	M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël jusqu'à 10h10
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à compter de 12h	Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. TOUTON Elisabeth
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. FAORO Michèle	M. SIBE Maxime à M. CAZENAVE Charles

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Bruit du Frigo - Partenariat avec la Communauté Urbaine de
Bordeaux - Programme d'actions 2012 - Subvention de fonctionnement de la
Cub - Convention - Décision - Autorisation**

Madame TERRAZA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1- Le Bruit du Frigo et les refuges urbains

Le Bruit du Frigo est une association loi 1901 créée en 1997, implantée à Bordeaux, dont l'objectif premier est de proposer de nouveaux modes de relations entre les habitants ou les usagers d'un espace et les propositions architecturales ou urbanistiques qui s'y développent.

Ce point de départ a rapidement conduit le Bruit du Frigo à s'ouvrir à d'autres disciplines, au croisement des arts ou des sciences sociales : architecture, urbanisme, arts plastiques, cinéma, communication, animation, géographie, graphisme, histoire, paysage, sociologie, théâtre, vidéo...

L'expertise développée au fil des années amène aujourd'hui le Bruit du Frigo à intervenir très au-delà de l'agglomération bordelaise, sur d'importants projets urbains, à Lille ou Marseille notamment.

Ainsi le programme d'action 2012 de Bruit du Frigo (détaillé en annexe) concerne des projets multiples en lien avec la ville citoyenne, désirable et la mise en valeur du patrimoine urbain et des ressources des territoires métropolitains :

- La 3ème édition du projet Lieux Possibles, de janvier à décembre 2012 à Bordeaux Benauges,
- Le projet des refuges périurbains, à partir d'avril 2012, à Floirac, Bègles, Gradignan
- Le projet Echangeur à Vitrolles, dans le cadre de Marseille Provence Capitale Culturelle Européenne 2013
- Le projet pour les centres sociaux de la Gironde
- Le projet Quartier créatif autour du voisinage de la porte d'Aix, à Marseille.

A la demande de collectivités locales ou d'aménageurs, le Bruit du Frigo propose donc des situations et des dynamiques (expositions, installations, rencontres, actions artistiques...) susceptibles de créer les conditions d'un dialogue élargi avec tous ceux qu'une transformation en cours ou en projet de leur environnement peut concerner.

C'est ainsi que le GIP-GPV de la rive droite a souhaité faire appel au Bruit du Frigo lors de la première édition de la Biennale Panoramas (2010) destinée à « révéler » le Parc des coteaux à l'ensemble de la population de l'agglomération et à suggérer de nouveaux usages de ses espaces naturels. Parmi les propositions du Bruit du Frigo lors de cette première édition, figurait la réalisation du Nuage, petit habitat collectif expérimental posé au bord du lac du parc de l'Ermitage à Lormont. Le succès rencontré par cette proposition insolite a conduit l'association et la ville de Lormont à en reconduire le principe durant l'été 2011 : le Nuage n'a pas désemploi et a accueilli durant quatre mois des « touristes » d'un nouveau type, venus de toute l'agglomération (et au-delà).

Dans la continuité de cette expérience, le Bruit du Frigo a soumis à la CUB un projet original basé sur l'implantation sur plusieurs communes de l'agglomération de « refuges urbains » qui se présenteraient tout à la fois comme des objets artistiques singuliers (sur la base de commandes passées par le Bruit du Frigo à plusieurs artistes), comme des prototypes d'hébergement insolite, comme des vecteurs de cheminement et de randonnée sur la « boucle verte » ou comme des incitateurs à la découverte d'espaces naturels méconnus.

2- Des refuges urbains dans l'agglomération bordelaise

La métropole bordelaise, riche de ses grands espaces naturels, offre une échelle de territoire et une diversité de paysages propices à l'aventure et à l'exploration péri-urbaine. De ce point de vue, elle peut être envisagée comme une terre de randonnée et de promenade ; il faut 5 à 6 jours de marche pour en faire le tour.

L'émergence d'une nouvelle forme de tourisme de proximité, liée à la (re)découverte des espaces périurbains est à l'œuvre et est renforcée par de nombreuses initiatives :

- la constitution en cours de la boucle verte pédestre et son inscription au PDIPR,
- la révélation et la revalorisation de grands espaces naturels : parcs des Coteaux et des Jalles...
- les actions « manifestes » ou de sensibilisation auprès des habitants et des collectivités publiques menées par des associations, des collectifs, des artistes...

Cette nouvelle forme de tourisme de proximité semble répondre à un besoin croissant des habitants du territoire pour de nouvelles expériences urbaines ou péri-urbaines, liées à la nature.

La périphérie bordelaise possède un potentiel d'évasion et de ressourcement, à même de répondre à cette demande « d'exotisme de proximité » ; les succès en 2010 de la « Grande randonnée » de panOramas ou du refuge pilote (le Nuage) installé pour l'été 2011 au parc de l'Ermitage à Lormont en sont une bonne illustration.

3- Des « refuges urbains » sur cinq communes de la CUB durant l'été 2012

Des logements disséminés sur le territoire métropolitain, suffisamment originaux pour faire rêver les habitants ou les touristes, et leur donner envie de s'évader et de vivre un moment unique, tout près de chez eux.

Après l'expérimentation réussie du Nuage en 2011, il s'agit donc de proposer en 2012 un « réseau » élargi de refuges associés à des randonnées périurbaines. Ce programme se mènera en partenariat avec quelques communes volontaires.

Quelques principes ont été posés :

- chaque refuge se présente comme une réalisation unique nouvelle, porteuse d'une « plus-value artistique »,
- les refuges rendent possible le séjour de groupes pouvant aller jusqu'à 6/7 personnes,
- les refuges sont situés dans des endroits insolites, et leur accès implique une marche à pied,
- les refuges sont des éléments clés d'une nouvelle forme innovante de tourisme urbain de proximité ; ils contribuent à l'attractivité et au rayonnement de la métropole.

Il faut pour chaque « refuge » trouver l'idée juste, la juste adéquation entre un site, un cheminement existant ou à suggérer, un projet artistique, et une volonté locale d'accueillir et de faire vivre le refuge.

Au terme d'un repérage mené sur plusieurs communes, le Bruit du Frigo souhaite développer ce programme durant l'été 2012 sur cinq communes ayant manifesté un intérêt pour le projet et disposant de sites adéquats. Ce sont, outre Lormont où le Nuage sera réimplanté :

- Blanquefort : « le belvédère » crée par Kynia Maruyama et Christophe Hutin, à la lisière du Parc de Majollan et de la Vacherie,
- Bégles : « le carretet » en bordure de Garonne, réalisation Zebra 3
- Floirac : « l'étoile », un projet conçu par Stéphane Tidet, implanté sur le Domaine de la Burthe,
- Gradignan : « le hamac », projet du Bruit du Frigo, implanté sur le Parc de Mandavit, sur le parcours de la boucle verte.

Ce projet esquisse une réponse originale aux valeurs et objectifs de la CUB, tels qu'ils sont formulés dans le Projet métropolitain. Il s'appuie sur des compétences nouvelles ou transversales de la CUB (nature, tourisme et culture) et fait écho aux préoccupations de nombreuses communes, désireuses de favoriser la découverte de leurs espaces naturels.

Ce projet sans équivalent en France fait également écho à nombre des préoccupations de la CUB ou du Projet métropolitain en matière de :

- commande artistique : 4 œuvres nouvelles seront créées, le Nuage sera réaménagé : ces œuvres seront disponibles sur plusieurs saisons pour les communes qui souhaiteront les accueillir par la suite,
- mise en valeur des espaces naturels,
- mobilité et cohésion territoriale,

- tourisme de proximité la fréquentation rencontrée en 2010 et 2011 par le Nuage permet de bâtir sur ce programme élargi une stratégie originale de tourisme de proximité qui constituera un élément fort de l' Eté métropolitain 2012,
- attractivité et rayonnement du territoire,
- développement durable.

Le budget de fonctionnement de l'association Bruit du Frigo pour 2012, élaboré sur ces bases, s'élève à 416 300 euros TTC auquel la CUB est invitée à participer à hauteur de 125 000 euros et s'établit de la manière suivante :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Achats	126 200	Ventes de produits finis et	155 000
Services extérieurs	14 650	prestations de services	
Autres services extérieurs	54 450	Etat	29 000
Charges de personnel	216 000	Région	30 000
Dotation et amortissement	5 000	Département	17 000
		CUB	125 000
		Communes	44 000
		CNASEA	16 300
TOTAL	416 300		416 300

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les actions initiées par l'association Bruit du Frigo recoupent de multiples préoccupations ou compétences de la Cub (nature, urbanisme, habitat, culture, politique de la ville, attractivité et rayonnement du territoire) et considérant la demande de subvention de fonctionnement de l'association Bruit du Frigo à hauteur de 125 000€ sur un budget subventionnable de 416 300€ T.T.C.

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 125 000€ au bénéfice de l'association Bruit du Frigo dans le cadre du programme d'actions 2012 et du projet expérimental des refuges périurbains présenté ci-dessus, et sur la base d'une assiette subventionnable de 416 300€ T.T.C est approuvée.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée avec Bruit du Frigo fixant notamment les modalités de versement de la subvention communautaire et à prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Article 3 : les dépenses correspondantes au montant des subventions précitées seront imputées sur le budget de l'exercice en cours, section fonctionnement : chapitre 67, article 6745, fonction 8330, CRB UD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mai 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 JUIN 2012**

PUBLIÉ LE : 5 JUIN 2012

Mme. BRIGITTE TERRAZA